

# 🌟 Encadrement socio-pédagogique des familles 🌟

## LPEP – Office des mineurs Berne

Depuis 2022, le canton de Berne s'engage à renforcer le soutien aux familles en difficulté à travers une nouvelle loi, la LPEP (<https://www.kja.dij.be.ch/fr/start/foerder--und-schutzleistungen/das-kfsg.html>). Cette législation vise à mieux encadrer les enfants et leurs parents dans les situations complexes qu'ils peuvent rencontrer.

### 🌱 Mon Rôle 🌱

Dans ce cadre, je suis habilitée par le canton de Berne à fournir un encadrement socio-pédagogique aux familles qui passe par une période de défis. Les frais de ces services peuvent être pris en charge par le canton, en fonction de la situation financière des familles. Le soutien est automatiquement accordé aux familles suivies par les services sociaux, l'APEA ou le tribunal des mineurs. Ces entités peuvent solliciter ces accompagnements pour les familles qu'elles suivent. Pour soumettre une demande de financement, cela se fait via une autorité cantonale compétente (service social, APEA,).

### 🎯 Objectifs des Accompagnements 🎯

Lors de ces accompagnements, plusieurs objectifs principaux peuvent être abordés :

- Aider la famille à envisager la situation sous un angle différent et à découvrir de nouvelles perspectives et ressources.
- Apporter un soutien aux personnes en charge de l'éducation des enfants.
- Accompagnement pour mieux gérer les conflits familiaux.
- Trouver des moyens de stimuler le développement des enfants.
- Faciliter le développement d'un cercle social de soutien pour la famille dans son environnement.

Bien entendu, d'autres sujets peuvent être explorés en fonction des besoins spécifiques de chaque famille.

### 📞 Contactez-moi 📞

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations sur cet accompagnement socio-pédagogique et sur la manière dont nous pouvons collaborer pour soutenir au mieux les familles dans le besoin.

Noémie Malkov  
Enseignante, médiatrice et coach